

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 juillet 2008

DROITS ET DEVOIRS DES DEMANDEURS D'EMPLOI - (n° 1005)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 1547

présenté par
M. Gremetz, Mme Fraysse, M. Muzeau et M. Vaxès

ARTICLE 2

Supprimer les alinéas 10 et 11 de cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les auteurs de cet amendement entendent s'opposer à cette disposition créatrice de précarité pour les salariés.